



Ditec BOX

Portes basculantes

(Instructions originales)

IP1529FR

Manuel technique

Tous les droits relatifs à ce matériel sont la propriété exclusive d'Entrematic Group AB. Bien que les contenus de cette publication aient été rédigés avec le plus grand soin, Entrematic Group AB ne saurait être tenue responsable en cas de dommages dérivant d'erreurs ou d'omissions éventuelles.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications éventuelles sans préavis. Toute copie, reproduction, retouche ou modification est expressément interdite sans l'accord écrit préalable d'Entrematic Group AB.

Sommaire

	Argument	Page
1.	Consignes générales de sécurité	46
2.	Déclaration d'incorporation des quasi-machines	47
2.1	Directive machines	47
3.	Données techniques	48
3.1	Mode d'emploi	48
4.	Installation type	49
5.	Dimensions	50
6.	Principaux composants	50
7.	Exemple d'application	51
7.1	Contrôles préliminaires	51
7.2	Fixation Plaque de base	51
7.3	Installation motoréducteur	53
7.4	Installation motoréducteur gauche	56
7.5	Déverrouillage manuel	57
8.	Raccordements électriques	58
9.	Fermeture automatisme	58
10.	Plan d'entretien ordinaire	58
	Instructions d'utilisation	59

Legenda



Ce symbole indique les instructions ou les notes concernant la sécurité pour laquelle il faut être particulièrement attentif.



Ce symbole indique les informations utiles pour le bon fonctionnement du produit.

1. Consignes générales de sécurité



Le non-respect des informations contenues dans le présent manuel peut donner lieu à des accidents personnels ou à des endommagements de l'appareil.

Conserver les présentes instructions pour de futures consultations

Le présent manuel d'installation s'adresse uniquement à un personnel qualifié.

L'installation, les raccordements électriques et les réglages doivent être effectués par un personnel qualifié selon les règles de la bonne technique et conformément aux normes en vigueur. Lire les instructions avec beaucoup d'attention avant d'installer le produit.

Une mauvaise installation peut être source de danger.



Les matériaux qui composent l'emballage (plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être abandonnés dans la nature ni laissés à la portée des enfants car ils représentent des risques de danger.

Avant de commencer l'installation contrôler l'intégrité du produit.

Ne jamais installer le produit dans un milieu de travail ou une atmosphère explosive : la présence de gaz ou de fumées inflammables représente un grave danger pour la sécurité.

Avant d'installer la motorisation, effectuer toutes les modifications structurelles nécessaires à l'installation des dispositifs de sécurité, à la protection et à la séparation de toutes les zones avec risque d'écrasement, cisaillement entraînement et danger en général.

Contrôler si la structure existante est suffisamment solide et stable. Le fabricant de la motorisation n'est pas responsable de la non-observation des règles de la bonne technique en ce qui concerne la construction des portes et des portails à motoriser, ainsi que des déformations qui pourraient se produire lors de l'utilisation.

Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bourrelets sensibles, arrêts d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant en considération : les normes et les directives en vigueur, les critères de la bonne technique, le milieu où a lieu l'installation, la logique de fonctionnement du système et les forces développées par la porte ou le portail motorisé.

Les dispositifs de sécurité doivent protéger toutes les zones éventuelles des risques d'écrasement, cisaillement, entraînement et danger en général de la porte ou du portail motorisé.

Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour indiquer les zones dangereuses.



Chaque installation doit indiquer de manière visible les données d'identification de la porte ou du portail motorisé.

Si nécessaire, relier la porte ou les portails motorisés à une installation de mise à la terre efficace effectuée comme indiqué par les normes de sécurité en vigueur.

Durant les interventions d'installation, entretien et réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux pièces électriques.

Le retrait du carter de protection de l'automatisme doit être effectué exclusivement par un personnel qualifié.



Pour la manipulation des pièces électriques porter des bracelets conducteurs antistatiques reliés à terre. Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité pour toute installation de composants incompatibles du point de vue de la sécurité et du bon fonctionnement. Pour l'éventuelle réparation ou remplacement des produits seules des pièces de rechange originales devront être utilisées.

L'installateur doit fournir à l'utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisés, de même que le mode d'emploi de l'installation.

2. Déclaration d'incorporation des quasi-machines


(Directive 2006/42/CE, Annexe II-B)

Le constructeur Entrematic Group AB sis à Lodjursgatan 10, SE-261 44 Landskrona, Sweden, déclare que l'automatisme pour portes basculantes de type Ditec FACIL:

- est construit pour être installé dans un portail manuel pour constituer une machine au sens de la Directive 2006/42/CE. Le fabricant du portail motorisé doit déclarer la conformité au sens de la Directive 2006/42/CE (annexe II-A), avant la mise en service de la machine ;
- est conforme aux conditions requises de sécurité applicables et indiquées à l'annexe I, chapitre 1 de la Directive 2006/42/CE ;
- est conforme à la Directive Basse Tension 2006/95/CE ;
- est conforme à la Directive Compatibilité Électromagnétique 2004/108/CE ;
- est conforme à la Directive R&TTE 1999/5/CE ;
- la documentation technique est conforme à l'annexe VII-B de la Directive 2006/42/CE ;
- la documentation technique est gérée par Marco Pietro Zini sis à Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY ;
- une copie de la documentation technique sera fournie aux autorités nationales compétentes, sur demande dûment motivée.

Landskrona, 13-01-2013

Marco Pietro Zini
(Président Entrance Automation)



2.1 Directive machines

Aux termes de la Directive Machines (2006/42/CE), l'installateur qui motorise une porte ou un portail a les mêmes obligations que le constructeur d'une machine et il doit, comme tel :

- Rédiger le dossier technique qui devra contenir les documents indiqués dans l'Annexe V de la Directive Machines ;
(Le dossier technique doit être conservé et à disposition des autorités nationales compétentes pendant au moins dix ans à compter de la construction de la porte motorisée) ;
- rédiger la déclaration CE de conformité selon l'Annexe II-A de la Directive Machines et la remettre au client ;
- mettre le marquage CE sur la porte ou le portail motorisé(e) conformément au point 1.7.3 de l'Annexe I de la Directive Machines.
- mettre aux normes la porte ou le portail motorisé(e) avec l'installation de dispositifs de sécurité.
- faire référence au manuel d'installation du tableau électronique pour les réglages des forces opérationnelles au sens de l'EN 12453 et de l'EN 12445.

3. Données techniques

BOX3EH	
Alimentation	24 V $\overline{\text{---}}$
Absorption	8 A
Couple	300 Nm
Temps d'ouverture	15±30 s
Poids	11,40 kg
Classe de service	3 - FREQUENT
Intermittence	S2 = 30 min S3 = 50%
Température	min -20° C max +55° C
Degré de protection	IP44 IP40 (avec E1HBOX)
Tableau électronique	E1HBOX
Indications d'utilisation:	
H = hauteur vantail L = largeur vantail	
1x BOX	
2x BOX	

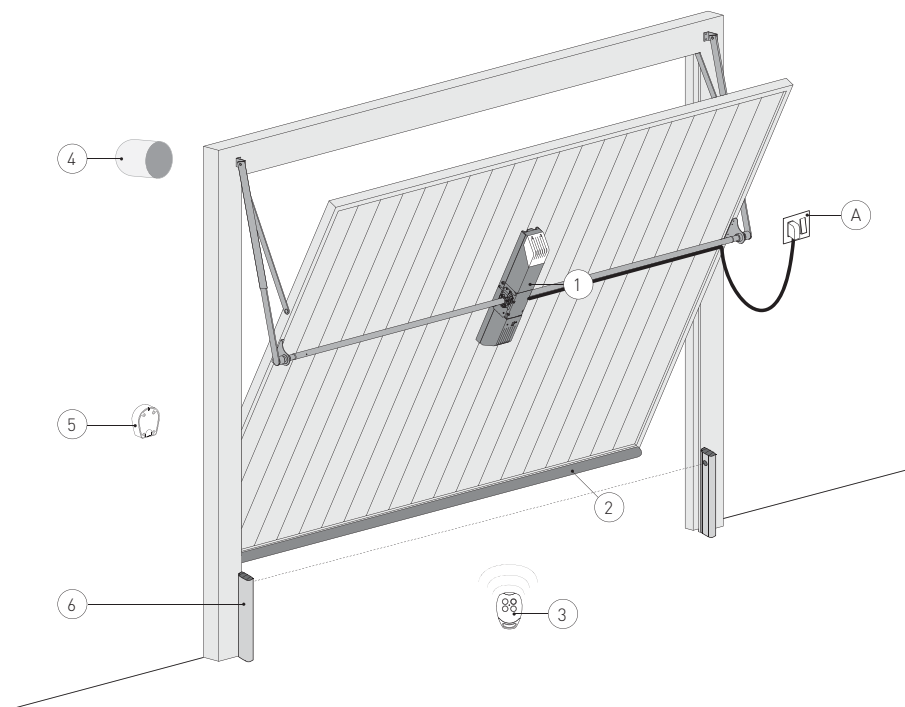
3.1 Mode d'emploi

Classe de service: 3 (au moins 30 cycles par jour pendant 10 ans ou 200 cycles par jour pendant 5 ans).

Utilisation: FREQUENT (Pour installations domestiques ou petits immeubles avec passage pour véhicules ou passage piétons fréquent).

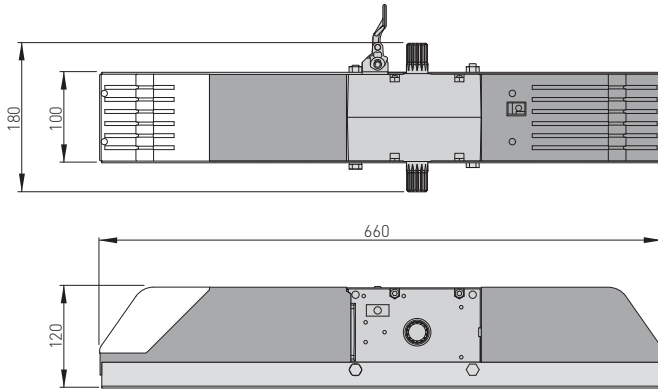
- Les performances d'utilisation se reportent au poids recommandé (environ les 2/3 du poids maximum autorisé).
L'utilisation avec le poids maximum autorisé pourrait porter à une baisse des performances indiquées plus haut.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs ont une valeur purement indicative. Il s'agit de valeurs relevées statistiquement dans des conditions moyennes d'utilisation, n'offrant donc pas une précision absolue pour chaque cas spécifique.
- Chaque entrée automatique présente des éléments variables comme: frottements, compensations et conditions environnementales pouvant modifier fondamentalement aussi bien la durée que la qualité de fonctionnement de l'accès automatique ou d'une partie de ses éléments (entre autres, les automatismes). L'installateur est tenu d'adopter des coefficients de sécurité adaptés à chaque installation spécifique.

4. Installation type

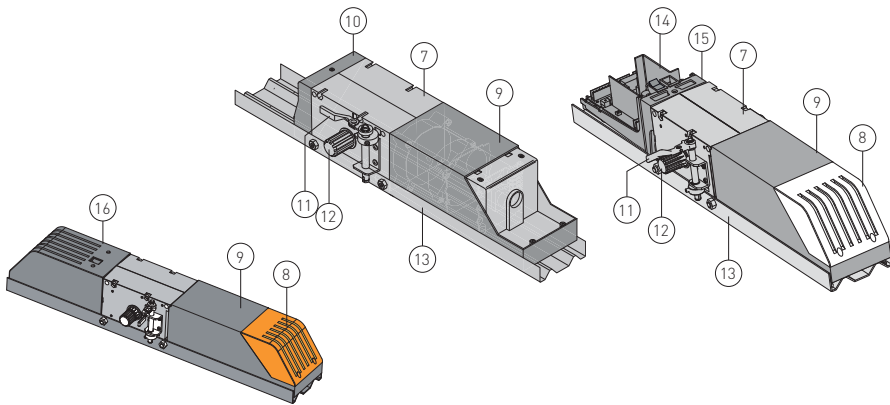


Réf.	Code	Description
1	BOX3EH	Actionneur irréversible en courant continu avec tableau électronique incorporé
2	SOF	Bourrelet de sécurité
3	GOL4	Radiocommande
4	LAMP LAMPH	Lampe clignotante
5	XEL5 GOL4M	Sélecteur à clé Clavier de commande via radio
6	XEL2 LAB4	Cellules photoélectriques Cellules photoélectriques IP55
A		Boîte de dérivation (n'est pas fournie). Relier l'alimentation à un interrupteur omnipolaire de type homologué avec distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm (non fourni par DITEC). Pour le raccordement au réseau, utiliser un conduit indépendant et séparé des raccordements aux dispositifs de commande et de sécurité.

5. Dimensions



6. Principaux composants



Réf.	Code	Description
7		Motoréducteur
8		Eclairage de secours
9		Carter
10		Culot
11		Déblocage manuel
12		Arbre motoréducteur
13		Plaque de base
	BOXSL	Plaque de base L=2500
14	E1HBOX	Tableau électronique
15		Support tableau électronique
16		Carter fermeture tableau électronique

7. Installation

La garantie de fonctionnement et les performances spécifiées ne s'obtiennent qu'avec les accessoires et les dispositifs de sécurité DITEC.

Toutes les mesures reportées sont exprimées en millimètres (mm), à moins d'indications différentes.

7.1 Contrôles préliminaires

Vérifier la dimension, la compensation et le bon état de la porte, la typologie de l'installation, les limites d'emploi du motoréducteur et les accessoires nécessaires.

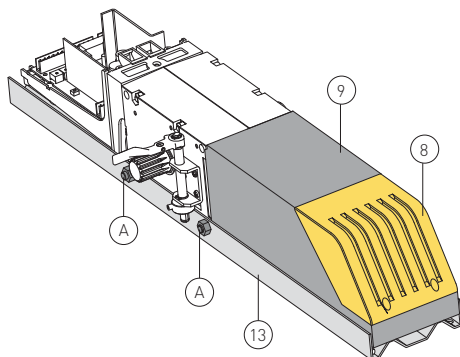
7.2 Fixation plaque de base

- Sortir l'automatisme de l'emballage.

ATTENTION: les plastiques ne sont pas fixés.

- Enlever le plastique de la lumière de courtoisie [8], le carter [9] et séparer le motoréducteur de la plaque de base [13] en dévissant les vis A.

ATTENTION : l'ampoule n'est pas fixée. Manipuler avec soin.



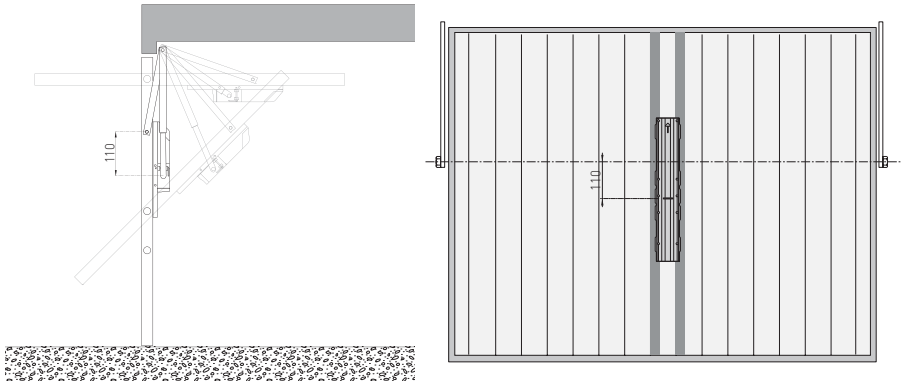
- Fixer la plaque de base [13] à la porte en respectant les mesures indiquées à la page 10.

ATTENTION: aménager un plan de fixation du motoréducteur solide au niveau du châssis de la porte basculante.

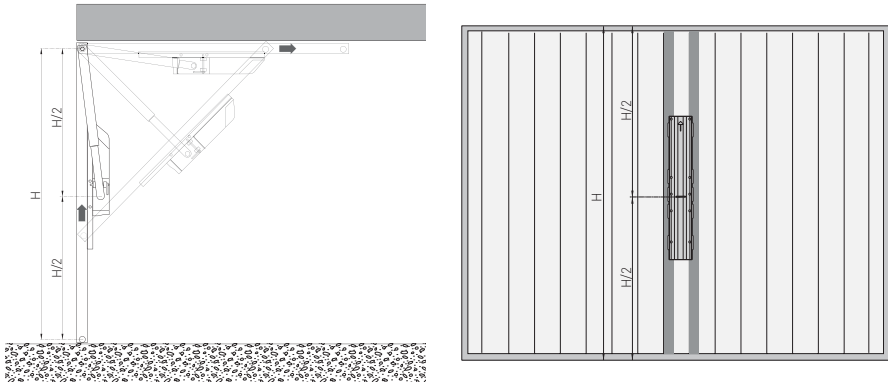
Si la plaque de fixation BOXSL est utilisée:

- fixer BOXSL sur la porte basculante;
- introduire le motoréducteur avec la plaque de base [13] sur BOXSL et le fixer avec les 2 vis fournies.

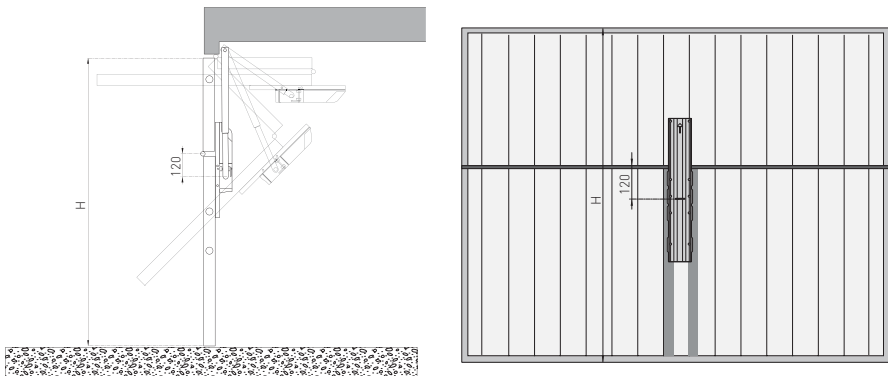
Basculante standard



Basculante entierement rentrante

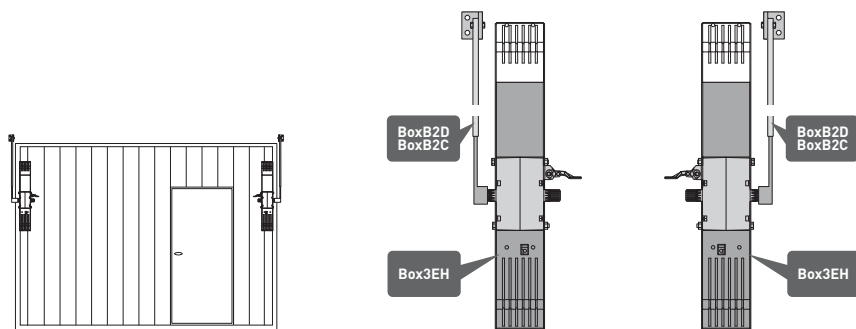
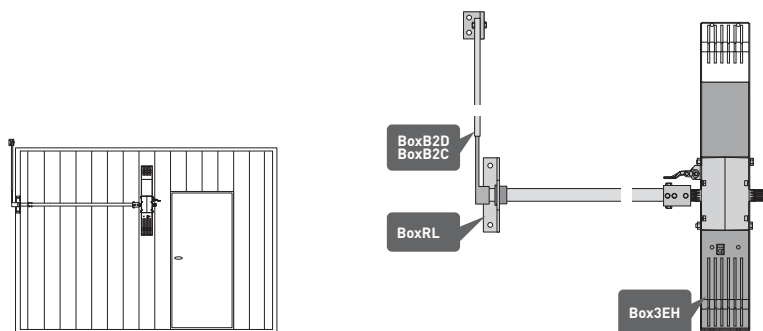
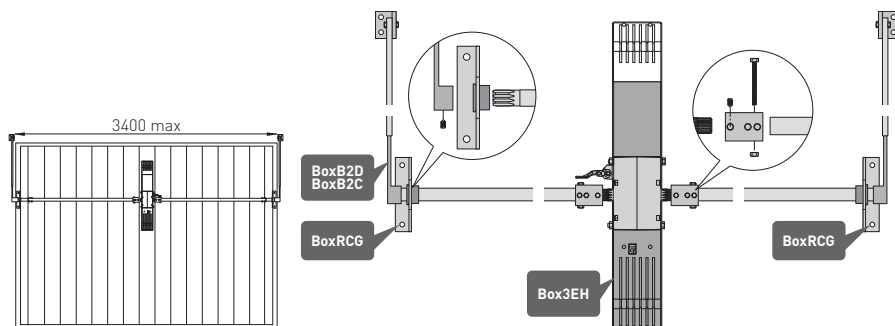


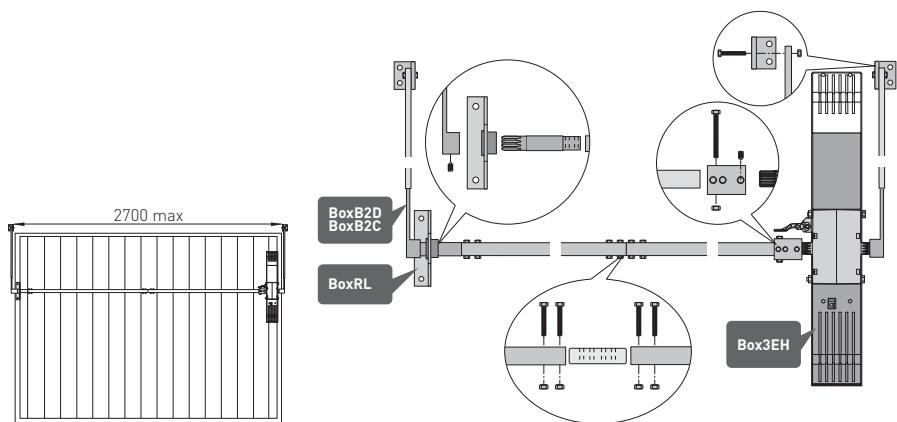
Basculante a panneau articule



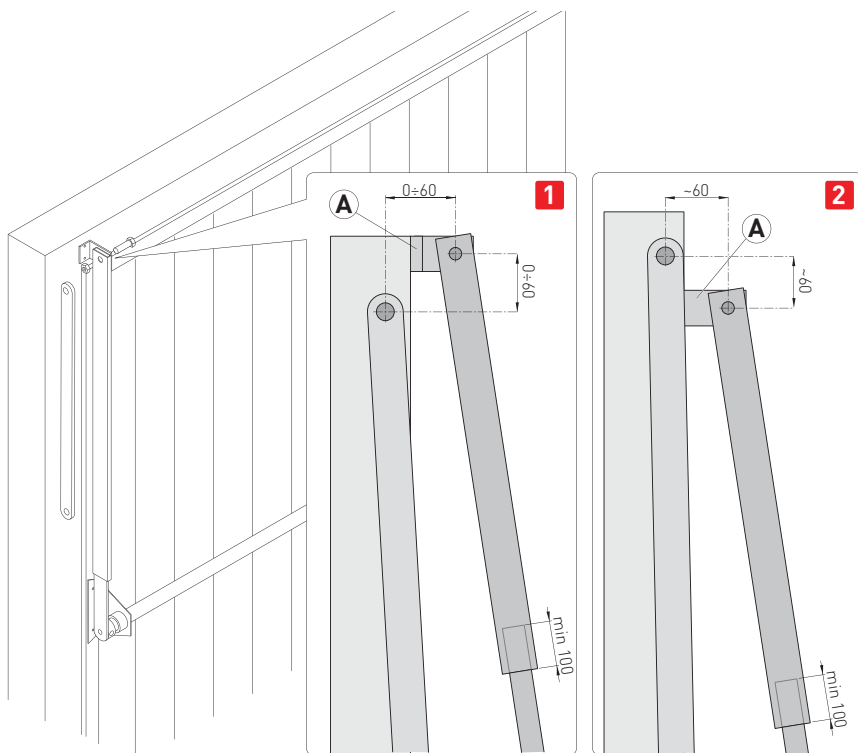
7.3 Installation motoréducteur

- Fixer le motoréducteur sur la plaque de base et les accessoires comme indiqué dans les exemples.





Pour des portes basculantes de $L > 2700$ mm il faut prolonger l'arbre de renvoi en utilisant les accessoires BOXA (tige) et BOXG (jonction sur tiges).
 Si la longueur des bras est insuffisante, utiliser des rallonges BOX2P.



- [1] Fixer l'équerre [A] sur le châssis supérieur de la porte basculante dans la lignée du bras moteur.
 [2] Dans le cas où il ne serait pas possible de fixer l'équerre [A] sur le châssis supérieur de la porte, respecter les dimensions indiquées dans la figure.



ATTENTION : les dimensions des tiges, la position des renvois et la fixation au mur de l'équerre [A] doivent être calculées de sorte que les bras moteur n'interfèrent pas avec les bras de soutien de la porte basculante.



Dans le cas où les bras droits BoxB2D interféreraient avec les bras de soutien de la porte basculante, utiliser les bras courbés BoxB2C.



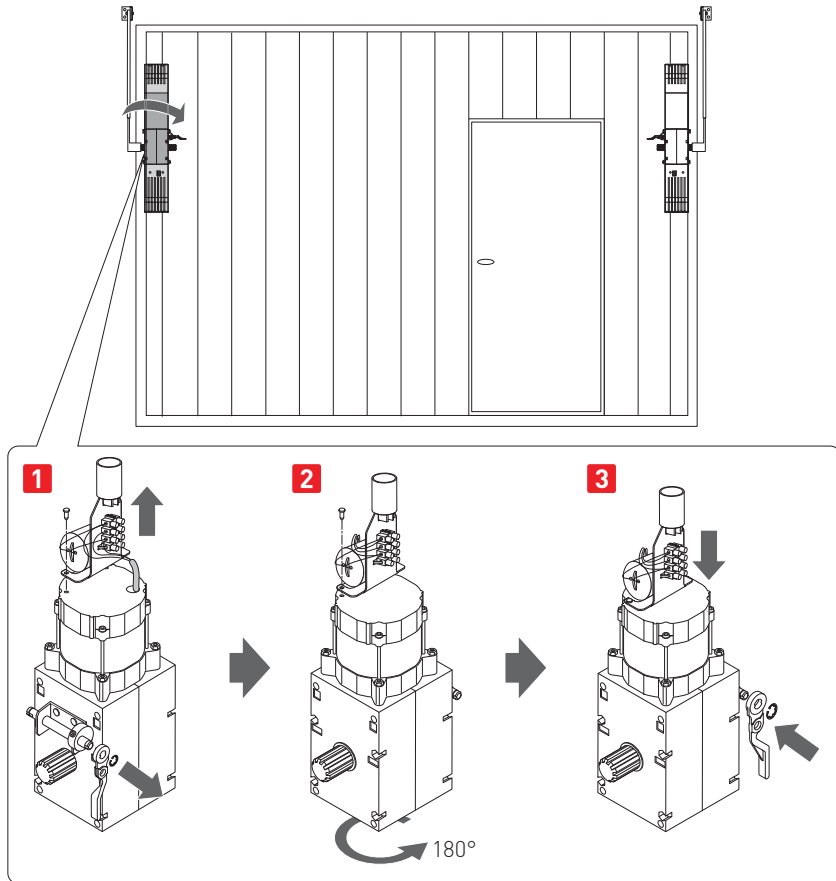
ATTENTION : vérifier si en position de porte ouverte, les bras courbés BoxB2C ne dépassent pas jusqu'à toucher le plafond.

Après avoir installé le/les moteur/s sur la porte basculante, le débloquer et vérifier que la porte basculante puisse être aisément déplacée à la main.

Si la porte basculante est déséquilibrée, il faut absolument augmenter/diminuer le poids des contrepoids jusqu'à l'équilibre complet du panneau.

7.4 Installation motoréducteur gauche

En cas de montage latérale à gauche, il faut tourner le motoréducteur de 180° pour que l'arbre de déblocage soit tourné vers le centre de la porte basculante.



[1] Démontez le seeger, enlevez le levier et démontez la bride supérieure.

[2] Faire tourner le motoréducteur de 180°.

[3] Enfiler le levier, lui aussi tourné de 180°, fixer à nouveau le seeger et remonter la bride supérieure.



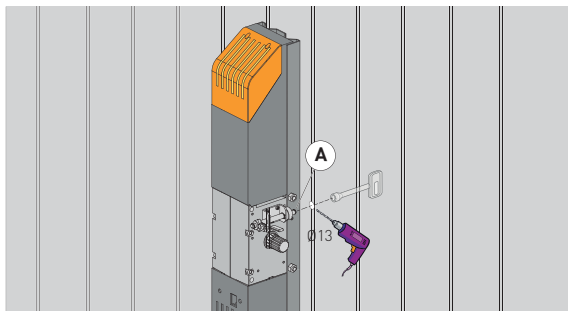
Le motoréducteur BOX3H est- fourni pour le montage latéral gauche avec un motoréducteur BOX3EH.

7.5 Déverrouillage manuel

Pour débloquer le motoréducteur de l'extérieur, percer Ø13 la porte basculante au niveau de l'axe de déverrouillage A et débloquer à l'aide de la clé fournie.



REMARQUE : Il est également possible de débloquer le motoréducteur à l'aide des accessoires BoxSBC-BoxSBI. Pour plus d'informations consulter les manuels d'installation correspondants.



8. Raccordements électriques

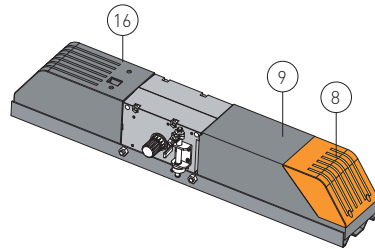
! Avant de raccorder l'alimentation électrique, vérifier que les données de la plaque correspondent à celles du réseau de distribution électrique. Prévoir, sur le réseau d'alimentation, un interrupteur sectionneur omnipolaire présentant une distance d'ouverture des contacts supérieure ou égale à 3 mm. Vérifier que, en amont de l'installation électrique, sont montés un disjoncteur différentiel et une protection contre les surintensités adaptés.

	Box3EH-3H
Tableau électronique	E1HBOX

i REMARQUE: les raccordements électriques et la mise en marche du motoréducteur sont indiqués dans le manuel d'installation du tableau électroniques.

9. Fermeture automatisme

- Introduire le carter [9] et le fixer avec les vis fournies.
- Visser l'ampoule à la douille.
- Fixer le carter de la lumière de courtoisie [8] avec les vis fournies.
- Prévoir le perçage du carter du tableau électronique pour le passage des câbles. Fixer la patte de fixation du serre-câble.
- Fixer le carter [16] au tableau électronique.



10. Plan d'entretien ordinaire

Effectuer les opérations et les vérifications suivantes tous les 6 mois, en fonction de l'intensité d'utilisation de l'automatisme.

Sans alimentation et batteries si présentes:

- Nettoyer et graisser avec du gras neutre les pièces en mouvement.
- Contrôler l'étanchéité des points de fixation.
- Contrôler la stabilité de l'automatisme et vérifier le serrage de toutes les vis.
- Vérifier la valeur de la capacité du condensateur du moteur.


Remettre l'alimentation et batteries si présentes:

- Contrôler les réglages de force.
- Contrôler le bon fonctionnement de toutes les fonctions de commande et de sécurité (photocellules).
- Vérifier le fonctionnement des batteries (en continuité) si présent. En coupant la tension et en effectuant certaines manoeuvres à la suite. A la fin remettre l'alimentation.

i REMARQUE: Pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue spécifique.

Mode d'emploi

Consignes générales de sécurité pour l'utilisateur

 Les présentes consignes sont partie intégrante et essentielle du produit et doivent être remises à l'utilisateur.

Il est indispensable de les lire avec beaucoup d'attention car elles donnent des indications importantes sur la sécurité, l'utilisation et l'entretien de l'installation.

Il est nécessaire de conserver ces instructions et de les transmettre à tout nouveau propriétaire de l'installation.

Ce produit n'est destiné qu'à l'utilisation pour laquelle il a été conçu. Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et donc dangereuse.

Le fabricant ne peut pas être considéré responsable d'éventuels dommages causés par un usage impropre, irrationnel ou erroné.

Éviter d'opérer près des charnières ou des organes mécaniques en mouvement. Ne jamais se mettre dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé(e) pendant qu'il/elle est en mouvement.

Ne jamais s'opposer au mouvement de la porte ou du portail motorisé(e) car cette manœuvre est très dangereuse.

La porte ou le portail motorisé(e) peut être utilisé(e) par les enfants à partir de 8 ans ainsi que par les personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou par les personnes manquant de connaissances ou d'expérience sous réserve d'une surveillance appropriée ou après avoir reçu des instructions relatives à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et à la compréhension des dangers qu'il comporte.

Ne jamais permettre aux enfants de jouer ou de rester dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé.

Tenir hors de la portée des enfants les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande pour éviter que la porte ou le portail motorisé(e) puisse être actionné(e) involontairement.

En cas de défaut ou de dysfonctionnement du produit, désactiver l'interrupteur d'alimentation et ne jamais



essayer de le réparer ou d'intervenir directement, mais s'adresser uniquement à un personnel qualifié.

Le non respect des indications ci-dessus peut créer des situations de danger.

Toute réparation ou intervention technique doit être exécutée par un personnel qualifié.

Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'installation, suivre scrupuleusement les indications du constructeur en faisant effectuer périodiquement, par un personnel qualifié, l'entretien périodique de la porte ou du portail motorisé(e). En particulier il est conseillé de faire vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité.

Les interventions d'installation, entretien et réparation doivent être documentées et gardées à disposition de l'utilisateur.

Effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage des vantaux avec le moteur à l'arrêt. Ne jamais entrer dans le rayon d'action du vantail.



Pour l'évacuation des appareils électriques et électroniques, des batteries et des accumulateurs, l'utilisateur devra remettre le produit aux centres de collecte différenciée mis en place par les administrations communales.

Instructions de déverrouillage manuel

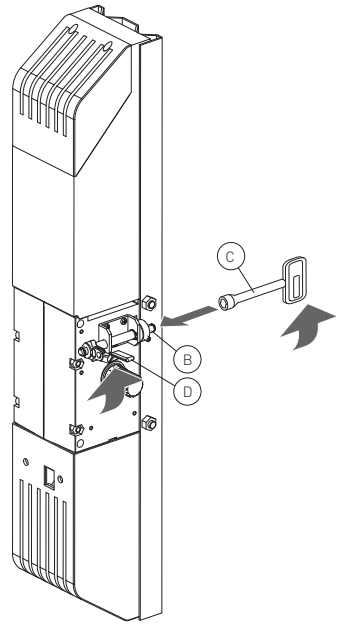
En cas de panne ou en absence de tension, introduire et tourner la clef fournie [C] dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ou manoeuvrer le levier [D] comme indiqué sur la figure.

Déplacer manuellement la porte basculante.

Pour rebloquer la porte basculante remettre le levier [D] en position d'origine.

ATTENTION: effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage des vantaux avec le moteur à l'arrêt.

REMARQUE : Il est également possible de débloquer le motoréducteur à l'aide des accessoires BoxSBC-BoxSBI. Pour plus d'informations consulter les manuels d'installation correspondants.



Pour tout problème et/ou information, contacter l'Assistance Technique.

Cachet installateur	Opérateur
	Date intervention
	Signature technicien
	Signature client

Intervention

Entrematic Group AB
 Lodjurskatan 10
 SE-261 44, Landskrona
 Sweden
www.ditecentrematic.com

ENTRE//MATIC



Entrematic Group AB
Lodjursgatan 10
SE-261 44, Landskrona
Sweden
www.ditecentrematic.com

